Marseille: abandon du projet de grande mosquée

27/09/2016 à 10h53

La mairie de Marseille va résilier le bail du terrain sur lequel devait être construite la grande mosquée de la ville, un projet déjà moribond faute de financements, selon le journal La Provence daté d'aujourd'hui.

"Si la ville résilie ce bail, c'est qu'elle en a l'obligation. Sinon, elle sera responsable sur ses fonds propres devant le trésorier payeur général", explique dans le quotidien l'adjointe à l'urbanisme Marie-Agnès Caradec. Le projet, lancé il y a presque 10 ans, n'a pas dépassé le stade de la première pierre. Interrogée par l'AFP, la mairie n'a pas souhaité faire de commentaire. La ville avait consenti un bail emphytéotique d'une durée de 50 ans à l'association "La mosquée de Marseille", porteuse du projet, pour un terrain de 8 000 m2 sur le site des anciens abattoirs au nord de la ville, dans le 15e arrondissement. Selon le journal, plusieurs motifs sont évoqués pour la rupture du bail, notamment un permis de construire désormais caduque – le bâtiment aurait dû être livré en septembre – et un défaut de paiement du loyer. Mme Caradec évoque, elle, "une association qui n'a pas rempli ses devoirs".

(…) Le Figaro